



MICHEL SAPIN
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

CHRISTIAN ECKERT
SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGE DU BUDGET
ET DES COMPTES PUBLICS
AUPRES DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 23 septembre 2016

@_Bercy_

N° 72

Michel SAPIN et Christian ECKERT demandent à l'Administration fiscale d'examiner le dossier de la Société Générale

Michel SAPIN, ministre de l'Économie et des Finances, et Christian ECKERT, secrétaire d'État au budget et aux comptes publics, ont pris acte de la décision de la cour d'appel de Versailles sur le volet civil du litige relatif au montant de la réparation réclamé par la Société Générale à son ancien salarié Jérôme KERVIEL.

Ils ont demandé à l'Administration fiscale d'examiner les conséquences de cet arrêt sur la situation fiscale de la Société Générale concernant les résultats de l'exercice de l'année 2008 et de préserver intégralement les intérêts de l'État.

Ils rappellent que les banques constituent des acteurs ayant des missions essentielles en matière économique et qu'ils sont déterminés à faire en sorte qu'elles respectent loyalement et strictement toutes les obligations spécifiques qui encadrent leurs activités et leurs règles de fonctionnement.

Contacts presse

Cabinet de Michel SAPIN 01 53 18 41 13
Cabinet de Christian ECKERT 01 53 18 45 04

sec.mfcp-presse@cabinets.finances.gouv.fr
sec.sebud-presse@cabinets.finances.gouv.fr